

Annexe n° 6.

(Via-Lisbonne)
ASSOCIATION INTERNATIONALE
DU CONGO

Bruxelles, rue Bréderode, 7
le 30 mai 1885.

Mon cher Coquilhat,

J'éprouve une vive satisfaction en vous faisant savoir que le Roi, par arrêté royal du 25 de ce mois, vous a nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

En vous conférant cette distinction, Sa Majesté prouve qu'Elle apprécie hautement les services que vous avez rendus à l'œuvre africaine.

Je suis heureux de pouvoir vous féliciter de vos succès et vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

STRAUCH
